

**PROVINCE DE QUÉBEC
PAROISSE DE SAINT-SULPICE
COMTÉ DE L'ASSOMPTION (QUÉBEC)**

Le 3 décembre 2018

Séance régulière du Conseil tenue le 3 décembre 2018 à 19h03 au lieu ordinaire des assemblées du Conseil sous la Présidence de Monsieur Le Maire-Suppléant Steve Mador, sont également présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Maurice Prud'homme, Julie Soulard, Réjean Marcheterre-Riopel, Madame Jessica Laforest-Robitaille et Pierre Imbault.

Était aussi présente la Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière Madame Marie-Josée Masson

ORDRE DU JOUR - LECTURE ET ADOPTION

Rés. 2018-244

ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Soulard
ET APPUYÉ PAR Monsieur Réjean Marcheterre-Riopel
IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
L'ordre du jour proposé tel que rédigé

PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE NOVEMBRE 2018 – DÉPÔT ET ADOPTION

Rés. 2018-245

PROCÈS-VERBAUX

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Imbault
ET APPUYÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
Les procès-verbaux de la séance régulière du 5 de novembre 2018 et de la séance extraordinaire du 26 novembre 2018 tels que rédigés

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE – DÉPÔT ET ADOPTION

Rés. 2018-246

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Jessica Laforest-Robitaille
ET APPUYÉ PAR Madame Julie Soulard
IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
Le rapport sur la situation financière tel que déposé

COMPTES & FACTURES – DÉPÔT ET ADOPTION.

Rés. 2018-247

COMPTES & FACTURES

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET APPUYÉ PAR Madame Jessica Laforest-Robitaille
IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
Tous les comptes présentés, qu'ils soient acceptés, payés et que les chèques soient expédiés.

Je, soussignée, Marie-Josée Masson, Directrice Générale et Secrétaire Trésorière, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles au budget de fonctionnement pour les dépenses décrites à la lecture des listes des comptes à payer fournies pour un montant de 238,736.75\$ (Chèques fournisseurs 23308 à 23400).

LÉGISLATION PROPOSÉE

1o Établissement du calendrier des séances ordinaires – Année 2019 – Adoption

Rés. 2018-248

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES – ANNÉE 2019 – ADOPTION

CONSIDÉRANT que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Imbault

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Soulard

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil Municipal pour **2019**, qui se tiendront le **lundi** sauf pour les mois de juillet et de septembre qui se tiendront un **mardi** et qui débiteront à **19h00**:

- 14 janvier
- 4 mars
- 6 mai
- 2 juillet (**mardi**)
- 3 septembre (**mardi**)
- 4 novembre
- 4 février
- 1^{er} avril
- 3 juin
- 12^{er} août (**2^e lundi**)
- 7 octobre
- 2 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière, conformément à la loi qui régit la Municipalité soit à chacun des deux endroits désignés par le Conseil

2o Caisse Pierre Le Gardeur – TECQ 2014-2018 – Autorisation de financement temporaire

Rés. 2018-249

CAISSE PIERRE LE GARDEUR - TECQ 2014-2018 – AUTORISATION DE FINANCEMENT TEMPORAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Marcheterre-Riopel

ET APPUYÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal autorise la Directrice Générale à effectuer une demande de financement temporaire à la Caisse Pierre Le Gardeur pour un montant de 1,000.000\$ qui sera utilisé au besoin et ce, en vertu de Règlement numéro 324 "*Règlement autorisant le remplacement d'une conduite d'aqueduc sur la rue Notre-Dame pour une longueur de 625 m, le remplacement d'une conduite d'aqueduc sur le chemin du Bord de l'eau d'une longueur d'environ 1000 m. et la réhabilitation de conduite d'égout et le remplacement d'une conduite d'aqueduc sur la rue Landreville d'une longueur d'environ 210 m. incluant les travaux de pavages conséquent et décrétant un emprunt de 1,477,000.\$ pour en acquitter les coûts*

Que le Maire ou le Maire-suppléant et la Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière soient autorisés à signer tous les documents pertinents relatifs à cet emprunt temporaire.

3o GBI Services d'ingénierie – Tels que construits conduite 10 pouces – Décision

Rés. 2018-250

GBI SERVICES D'INGÉNIERIE – TELS QUE CONSTRUITS – CONDUITE 10 POUCES – DÉCISION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Soulard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Imbault

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice accepte l'offre de services, en date du 5 novembre 2018, de Monsieur Louis-Pierre Gagnon, ing. de la firme GBi Services d'ingénierie pour la production des plans tels que construits du remplacement d'une section de la conduite de 10 pouces qui a été effectué par la Municipalité sur le territoire de la Ville de L'Assomption, et ce, pour un montant de 2,425.25\$ plus les taxes applicables

4o Crévale – Les Journées de la persévérance scolaire 2019 – Décision

Rés. 2018-251

CRÉVALE – LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE 2019 – DÉCISION

CONSIDÉRANT QUE depuis plus de 10 ans, le CREVALE a réussi, grâce à ses actions, à l'engagement de ses partenaires et à la multiplication des initiatives des membres de la communauté, à mobiliser les Lanaudois à l'égard de la persévérance scolaire, et que des gains ont été enregistrés;

CONSIDÉRANT QUE en juin 2006, la région de Lanaudière se classait au 4^e rang parmi celles obtenant les plus faibles taux de diplomation et de qualification au secondaire des 16 régions considérées (excluant les Terres-Cries-de-la-Baie-James et le Nunavik). Alors qu'en juin 2015, la région occupait dorénavant la 7^e place améliorant ainsi sa position¹;
CONSIDÉRANT QUE le taux de diplomation et de qualification des jeunes du secondaire a augmenté, passant de 66,7 % en 2006 à 75,6 % en 2015. Par contre, il reste inférieur à celui du reste de la province, qui se situe à 76,92 %²;
CONSIDÉRANT QUE un jeune qui possède un diplôme d'études secondaires gagne annuellement 15 000 dollars de plus qu'un décrocheur. Sa contribution à l'économie de son milieu est donc plus grande, il coûte moins cher en sécurité civile et en soins de santé, et il participe davantage à la vie citoyenne (il vote, donne du sang, fait du bénévolat, etc.)³;
CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire au secondaire a des impacts négatifs importants sur l'économie de la municipalité et de la région, lesquels sont évalués à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec³;
CONSIDÉRANT QUE la persévérance scolaire est l'affaire de tous; l'école a besoin de notre appui et notre municipalité a aussi un rôle à jouer pour favoriser la persévérance scolaire de ses jeunes citoyens;
CONSIDÉRANT QUE les *Journées de la persévérance scolaire* sont un temps fort de l'année pour unir nos forces, encourager les jeunes et rappeler, par le biais de diverses activités, que l'éducation doit demeurer une priorité dans Lanaudière;
CONSIDÉRANT QUE la lecture et l'écriture sont nécessaires à l'apprentissage de toutes les matières scolaires et que c'est en éveillant tôt les enfants au monde de l'écrit qu'on obtient les meilleures chances d'en faire un jour de bons lecteurs;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Soulard

ET APPUYÉ PAR Madame Jessica Laforest-Robitaille

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De reconnaître la persévérance scolaire comme une priorité et un enjeu important pour le développement de notre municipalité. Pour ce faire, nous nous engageons à participer aux #JPS2019 et à relever le défi de « Municipalité première de classe 2019 » en réalisant des activités pour la promotion l'importance de la persévérance scolaire

5o Sintra Lanaudière – Travaux chemin du Bord-de-L'Eau – Autorisation de paiement

Rés. 2018-252

SINTRA LANAUDIÈRE – TRAVAUX CHEMIN DU BORD-DE-L'EAU – AUTORISATION DE PAIEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Soulard

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice, suite aux recommandations de Monsieur Jonathan Désy, ing. de la Firme CLA Experts-Conseils inc., autorise le paiement à Sintra Lanaudière au montant de 85,925.03\$ (taxes incl.) pour les travaux effectués sur la rue Landreville en regard du Règlement numéro 324 relativement à divers travaux d'infrastructures dans le cadre de la TECQ 2014-2018

6o Contrat d'analyses d'eau potable et d'eaux usées – Octroi du contrat pour l'année 2019

Rés. 2018-253

CONTRAT D'ANALYSES D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES – OCTROI DU CONTRAT POUR L'ANNÉE 2019

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Madame Jessica Laforest-Robitaille

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal accepte le rapport émis par le Directeur des Services suite à une demande de soumission par invitation et octroi les contrats suivants à la Firme Environex pour l'année 2019

Contrat annuel d'analyses de l'eau potable avec prise d'échantillon par nos employés formés pour un montant annuel de 3,486.\$ plus les taxes applicables

Contrat annuel d'analyse des eaux usées avec prise d'échantillon par nos employés pour un montant annuel de 2,415.\$ plus les taxes applicables

7o Opération Nez Rouge Mascouche-Lanaudière Sud – Demande d'aide financière – Décision

Rés. 2018-254

OPÉRATION NEZ ROUGE MASCOUCHE-LANAUDIÈRE SUD – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – DÉCISION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Marcheterre-Riopel

ET APPUYÉ PAR Madame Jessica Laforest-Robitaille

¹⁻²LEMIRE, Louise et Josée PAYETTE et coll., *Décrochage scolaire, diplomation et qualification au secondaire, niveau de scolarité des adultes. OÙ EN SOMMES-NOUS DANS LANAUDIÈRE ?* Service de surveillance, recherche et évaluation, Direction de la santé publique, février 2018.

³ Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec (GAPRSQ). *Savoir pour pouvoir : entreprendre un chantier national pour la persévérance scolaire*, rapport Ménard, Montréal, 2009, 67 p.

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
Que le Conseil Municipal autorise une aide financière de 100.\$ dans le cadre du projet "*Opération Nez-Rouge Mascouche-Lanaudière Sud*" Édition 2018

8o Excavation Marc Villeneuve – Travaux rue Landreville – Autorisation de paiement

Rés. 2018-255

EXCAVATION MARC VILLENEUVE – TRAVAUX RUE LANDREVILLE – AUTORISATION DE PAIEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Soulard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Imbault

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice, suite aux recommandations de Monsieur Jonathan Désy, ing. de la Firme CLA Experts-Conseils inc., autorise le paiement à Excavation Marc Villeneuve au montant de 134,965.42\$ (taxes incl.) pour les travaux effectués sur la rue Landreville en regard du Règlement numéro 324 relativement à divers travaux d'infrastructures dans le cadre de la TECQ 2014-2018

9o Mieux vivre en tête – Demande d'aide financière – Décision

Rés. 2018-256

MIEUX VIVRE EN TÊTE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – DÉCISION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Madame Jessica Laforest-Robitaille

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser une aide financière de 100.\$ pour la 13^e édition de l'activité "*Mieux vivre en tête*" qui est une campagne de sensibilisation pour nos jeunes, dont de saines habitudes de vies, la compréhension des effets néfaste de la drogue et de l'alcool, la transmission de conseil et le soutien dans leur prise de décision.

10o Comité des ressources humaines – Nominations de nouveaux membres

Rés. 2018-257

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES – NOMINATIONS DE NOUVEAUX MEMBRES

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Madame Jessica Laforest-Robitaille

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal procède à la nomination de Madame Julie Soulard et Monsieur Réjean Marcheterre à titre de membres additionnels pour le comité de ressources humaines.

11o Les Terrassements Multi-Paysages inc. – Travaux rue Notre-Dame – Autorisation de paiement

Rés. 2018-258

LES TERRASSEMENTS MULTI-PAYSAGES INC.– TRAVAUX RUE NOTRE-DAME – AUTORISATION DE PAIEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Imbault

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Soulard

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice, suite aux recommandations de Monsieur Jonathan Désy, ing. de la Firme CLA Experts-Conseils inc., autorise le paiement à Les Terrassements Multi-Paysages inc. au montant de 137,586.44\$ (taxes incl.) pour les travaux effectués sur la rue Notre-Dame en regard du Règlement numéro 324 relativement à divers travaux d'infrastructures dans le cadre de la TECQ 2014-2018

12o Plan de redressement et autres mesures administratives

Rés. 2018-259

PLAN DE REDRESSEMENT ET AUTRES MESURES ADMINISTRATIVES

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Monsieur Réjean Marcheterre-Riopel

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice autorise l'octroi d'un mandat à la firme Altifica, ressources humaines appliqués afin d'apporter des correctifs administratifs dans la gestion des ressources humaines par la Direction Générale

De plus, consécutivement à la résolution 2018-237 et l'envoi de lettres confidentielles le Conseil Municipal autorise et ratifie le retour au travail de la Directrice Générale en date du 27 novembre 2018.

D'approuver la teneur d'une lettre confidentielle émise et transmise ce jour même par le Maire – gestion des ressources humaines

13o Dépôt des intérêts pécuniaires des Membres du Conseil Municipal

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL - DÉPÔT "DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL"

Le dépôt s'est fait lors de l'assemblée régulière du 3 décembre 2018 pour les membres du Conseil Municipal suivants :

Michel Champagne
Maurice Prud'homme
Julie Soulard

Jessica Laforest-Robitaille
Pierre Imbault
Steve Mador

COMMUNICATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Yvon Dumesnil, traverse piétonnière où en est rendu le dossier, qu'en est-il du dossier des RH et informe les membres du Conseil du décès de M. Gérard Lavoie

Monsieur Michel Deschênes, informe que le chemin de la Petite Côte a été abimé par les camions qui vont porter des surplus d'excavation.

Monsieur Éric Martineau, qui est l'entreprise Multi Paysage et quels travaux font ils. Si on peut ajouter un luminaire de rue à l'intersection de Notre-Dame et Landreville

Madame Olivia Nguyen, quant est la séance du budget.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés. 2018-260

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET APPUYÉ PAR Madame Julie Soulard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE :
L'assemblée soit levée. **19h30**

Je, Steve Mador, atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal

.....
Steve Mador
Maire-suppléant

.....
Marie-Josée Masson
Directrice Générale et
Secrétaire-Trésorière